



Quel avenir pour le centre ancien de nos villages ruraux ? Quelle politique de l'habitat mettre en œuvre pour repeupler les nombreuses maisons inoccupées ? Comment inverser notre lente baisse démographique ? Tous les élus se posent régulièrement ces questions...

Le prochain schéma de cohérence territoriale (SCOT de l'Alsace-Bossue) mettra en évidence cette problématique très particulière de notre territoire pour mobiliser des moyens et des ressources, pour endiguer cette déperdition, permettre à nos enfants de se poser durablement dans nos communes et ne plus être obligés de s'exiler dans les grandes agglomérations.

Cela nécessite une mobilisation générale de tous les acteurs. La politique de l'emploi doit bien entendu accompagner ces efforts pour que nos jeunes puissent trouver des offres de formation et du travail à proximité.

Des aides à la construction sont disponibles mais encore faut-il s'avoir comment les obtenir et sous quelles conditions ! Les tracasseries administratives découragent souvent plus d'un investisseur, sans compter la longueur des délais d'instruction de leurs dossiers.

Les plus courageux peuvent prétendre à un certain nombre d'aide ou d'avantages fiscaux, qui devraient contribuer à la reprise des investissements. Comme disaient nos anciens : quand le bâtiment va, tout va !

Localement, des actions concrètes viennent compléter les dispositifs existants pour encourager la rénovation du patrimoine bâti existant et la nouvelle construction :

- ✓ Des aides à la valorisation de votre maison d'habitation avec l'octroi d'une subvention de 3,81 € par m<sup>2</sup> de façades ou de toitures visibles de la voirie publique principale,
- ✓ Des tarifs très attractifs pour les terrains à bâtir de la « Colline du Hohberg », où les lots sont vendus à 4.000,- TTC l'are, et en plus, deux terrains sont modulables en surface,
- ✓ Une liste des logements vacants et des maisons non occupées à rénover, mise à jour régulièrement, est tenue à votre disposition.

J'invite les propriétaires de ces maisons à nous informer régulièrement de leur projet de rénovation, location ou mise en vente. Nous pourrions ainsi relayer l'information utilement auprès des éventuels locataires ou acquéreurs qui se manifestent en mairie.

Les futurs propriétaires pourront également se renseigner auprès de la municipalité. Notre commune a été retenue par le gouvernement pour prétendre aux prêts à taux zéro pour l'acquisition d'une bâtisse ancienne à rénover. Cet avantage cumulé à un taux de TVA réduit peut rendre la rénovation intéressante et attractive...

Nous engageons un travail de longue haleine pour reconquérir le cœur de notre village en relayant toutes les actions de communication et d'information organisées par nos partenaires.

Nous mettrons également à profit notre mandat pour renégocier le périmètre nécessitant l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France pour rendre les projets architecturaux autour de la mairie moins contraignant notamment dans les secteurs situés hors covisibilité.

Je n'exclue pas d'engager un jour nos élus sur un programme de rénovation plus ambitieux, qui pourrait passer par l'acquisition de vieilles maisons, la dépollution du site pour rendre le terrain constructible avant de le mettre à la vente comme terrain à bâtir...

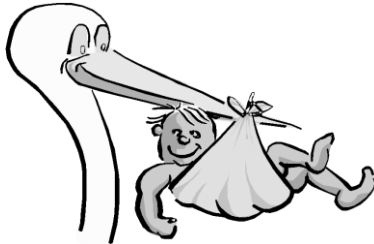
Une autre piste de réflexion serait de participer, sous une forme à définir, aux projets de rénovation permettant de combler les nombreuses dents creuses dans les rues du village...

# ETAT-CIVIL

## Naissances :

### **DEHLINGER Victor,**

Né le 21 janvier 2015 à Sarreguemines,  
Fils de DEHLINGER Vincent et de DEHLINGER Carine,  
demeurant 30, rue du Muguet.



### **ZINS Manon,**

Née le 20 février 2015 à Sarreguemines,  
Fille de ZINS Cédric et de DEBES Nathalie,  
demeurant 1, chemin des Prés.

## Décès :

### **Mme Vve KLEIN née TAESCH Anna Françoise,**

100 ans,  
Décédée le 13 mars 2015 à Oermingen,  
Ayant demeuré 15, rue des Alliés.



### **M. STUTZMANN Christian,**

63 ans,  
Décédé le 11 avril 2015 à Gérardmer  
Ayant demeuré 8, rue des Dahlias

# Anniversaires

## AVRIL 2015

94 ans	Mme Hertzog née Schreiner Marie-Louise le 13.04.1921
88 ans	Mme Klein née Debes Joséphine le 20.04.1927
84 ans	M. Kiefer Joseph né le 16.04.1931
81 ans	Mme Bellott née Ehrhardt Jacqueline le 16.04.1934
81 ans	Mme Helmstetter née Hoch Friede le 28.04.1934
77 ans	Mme Herrmann née Masseran Liliane le 21.04.1938
77 ans	M. Reeb Roger né le 24.04.1938
74 ans	M. Stoffel Bernard né le 20.04.1941
73 ans	M. Job Bernard né le 17.04.1942
73 ans	Melle Kiefer Odile née le 25.04.1942
72 ans	Mme Kappes née Panter Marie-Thérèse le 24.04.1943
70 ans	Mme Ehrhardt née Blaes Denise le 09.04.1945



## M A I 2 0 1 5

83 ans	M. Dehlinger Raymond né le 20.05.1932
81 ans	Melle Kiefer Denise née le 12.05.1934
81 ans	M. Guerlach Auguste né le 30.05.1934
80 ans	M. Honnert Jean né le 10.05.1935
80 ans	Mme Meyer née Bourdin Joséphine le 30.05.1935
79 ans	M. Schoumacher Gilbert né le 09.05.1936
78 ans	Mme Muller née Hertzog Bernadette le 13.05.1937
77 ans	Mme Dahlet née Andres Frieda le 16.05.1938
74 ans	Mme Falter née Gapp Christiane le 09.05.1941
73 ans	Mme Stoffel née Nehlig Elsa le 07.05.1942
73 ans	M. Bachmann Aloyse né le 28.05.1942
72 ans	Mme Maurer née Roehn Elfriede le 06.05.1943
71 ans	M. Schwarz Bernard né le 10.05.1944
71 ans	Mme Kappes née Wendling Marie-Madeleine le 21.05.1944



## J U I N 2 0 1 5

90 ans	Mme Hagemann née Specht Irène le 09.06.1925
88 ans	Mme Schmitt née Kiefer Augusta le 17.06.1927
86 ans	M. Stephanus Joseph né le 09.06.1929
86 ans	M. Wilhelm Ernest né le 10.06.1929
84 ans	Mme Goeller née Bloesing Evelyne le 04.06.1931
84 ans	M. Lohmuller Charles né le 22.06.1931
83 ans	M. Schmitt André né le 04.06.1932
82 ans	Mme Bruat née Kappes Marie le 17.06.1933
82 ans	Mme Dorckel Eugénie née le 19.06.1933
82 ans	M. Debes Albert né le 25.06.1933
78 ans	M. Lenhard Gustave né le 03.06.1937
77 ans	Mme Kolb née Hoch Irène le 24.06.1938
76 ans	M. Forthoffer Roger né le 11.06.1939
74 ans	M. Kiefer Bernard né le 04.06.1941



## LA MUNICIPALITE HONORE SES AINES

Mme WEBER Marie-Antoinette  
Née LOUDIG  
80 ans,  
Le 24 février 2015



## MOUVEMENTS DE LA POPULATION

Ont quitté la commune :	Pour s'installer à :
Famille GRIBELBAUER Stéphane	Pour Herbitzheim
M. WISLER Mickaël	Pour Sarre-Union
Nous souhaitons la bienvenue aux personnes qui se sont installées dans notre commune :	
Mme DAMPFHOFFER Isabelle et son fils Jonathan	1, rue de Herbitzheim
Melle MATHIS Célia	9A, rue de la Mairie
Mme GRABHERR Julie et ses 2 enfants	3, rue du Moulin

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 FEVRIER 2015

**Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;**

**Présents :**

Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - M. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul, Adjoints ;  
Mmes BUCH Marie-Claire - GUINEBERT Véronique - KAPPES Nadine - KIEFER Evelyne - MULLER Bénédicte - MM. DAHLET Gilbert - HOFFMANN Thierry - KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul.

**Absent excusé :**

M. FREYMANN Jean-Marie ayant donné pouvoir à M. DAHLET Gilbert.

### 1. Adoption des comptes administratifs 2014

Monsieur le maire présente et commente les comptes administratifs 2014 des budgets :

#### 1°) PRINCIPAL

	Mandats émis	Titres émis	Résultat reporté	Résultat / solde
Fonctionnement	648.744,74	738.224,87	20.454,28	109.934,41
Investissement	804.178,13	872.465,79	20.454,28	88.741,94

#### 2°) EAU-ASSAINISSEMENT

	Mandats émis	Titres émis	Résultat reporté	Résultat / solde
Fonctionnement	233 732,24	261 748,98		28 016,74
Investissement	323 290,30	300 459,53		-22 830,77

#### 3°) LOTISSEMENT "LA COLLINE DU HOHBERG"

	Mandats émis	Titres émis	Résultat reporté	Résultat / solde
Fonctionnement	133.827,70	-	- 3.093,68	- 136.921,38
Investissement	-	-	125.000,00	125.000,00

#### 4°) **ACCUEIL PERISCOLAIRE**

	Mandats émis	Titres émis	Résultat reporté	Résultat / solde
Fonctionnement	67.598,43	59.276,61	- 20.078,72	- 28.400,54

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte, par 12 voix pour et 2 abstentions, ces quatre comptes administratifs.

#### 2. **Adoption des comptes de gestion 2014**

Le Conseil Municipal d'Oermingen, par 13 voix pour et 2 abstentions, déclare que les comptes de gestion dressés pour l'Exercice 2014, par le receveur n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

#### 3. **Affectation des résultats 2014**

Le Conseil Municipal décide, par 13 voix pour et 2 abstentions, de :

- Affecter le résultat de fonctionnement de l'Exercice 2014 du budget principal, soit un excédent de 109.934,41 Euros, à l'excédent reporté,
- Affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Affectation en réserves assainissement	17.292,58 €
Report en exploitation assainissement	18.280,17 €
Déficit reporté en exploitation eau	7.556,11 €

#### 4. **Fixation des taux des taxes 2015**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par 13 voix pour et 2 abstentions, de :

- Maintenir pour 2015 les quatre taxes directes locales à leur taux d'imposition de l'année précédente selon détail figurant au tableau suivant :

Nature des taxes	Taux 2014	Taux votés pour 2015
Taxe d'habitation	19,26	19,26
Taxe foncière bâti	12,00	12,00
Taxe foncière non bâti	55,41	55,41
Contribution Foncière des Entreprises	20,81	20,81

#### 5. **Adoption des budgets primitifs 2015**

Monsieur le maire présente les projets de budgets primitifs pour l'Exercice 2015 :

##### ✓ **PRINCIPAL 2015 :**

	Dépenses totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL
Fonctionnement	881.314,41			881.314,41
Investissement	619.100,00			619.100,00

	Recettes totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL
Fonctionnement	771.380,00	109.934,41		881.314,41
Investissement	530.358,06	88.741,94	0,00	619.100,00

✓ **LOTISSEMENT "LA COLLINE DU HOHBERG" 2015 :**

	Dépenses totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL
Fonctionnement	46.600,00	136.921,38		183.521.38
Investissement	125.000,00			125.000,00

	Recettes totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL
Fonctionnement	183.521.38			183.521.38
Investissement	0,00	125.000,00		125.000,00

✓ **EAU - ASSAINISSEMENT 2015 :**

<b>INVESTISSEMENT</b>					
DEPENSES	Proposé	Voté	RECETTES	Proposé	Voté
Dépenses d'investis.	211.739,82	211.739,82	Recettes d'investis.	198.086.39	198.086.39
			Autofinancement	36.484,20	36.484,20
Déficits antérieurs	22.830,77	22.830,77	Excédents antérieurs	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>234.570,59</b>	<b>234.570,59</b>	<b>TOTAL</b>	<b>234.570,59</b>	<b>234.570,59</b>

<b>EXPLOITATION</b>					
DEPENSES	Proposé	Voté	RECETTES	Proposé	Voté
Dépenses d'exploit.	235.572,75	235.572,75	Recettes d'exploit.	261.332,79	261.332,79
Autofinancement	36.484,20	36.484,20			
Déficits antérieurs	7.556,11	7.556,11	Excédents antérieurs	18.280,27	18.280,27
<b>TOTAL</b>	<b>279.613,06</b>	<b>279.613,06</b>	<b>TOTAL</b>	<b>279.613,06</b>	<b>279.613,06</b>

✓ **ACCUEIL PERISCOLAIRE**

	Dépenses totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL
Fonctionnement	71.770,00	28.400,54		100.170,54

	Recettes totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL
Fonctionnement	100.170,54			100.170,54

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix pour et 2 abstentions, adopte ces quatre budgets 2015.

**6. Ressources humaines**

Monsieur le maire précise que le recrutement d'un agent à temps complet permettrait de faire face à la charge de travail relative à l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie publique, des espaces verts et fleuris.

Cet emploi peut être pourvu dans le cadre d'un Contrat « Emplois d'Avenir », bénéficiant d'une aide de 75 % de l'Etat. Une procédure de recrutement a été mise en œuvre par les services du Pôle Emploi de Saverne.

Le conseil municipal, par 14 voix pour et 1 voix contre :

- Autorise le recrutement de M. Guillaume DEMICHELI dans le cadre d'un Contrat « Emplois d'Avenir », du 01 mars 2015 au 28 février 2018, à raison de 35 heures hebdomadaires rémunérées sur la base du SMIC.

## 7. Aide au patrimoine bâti

M. FIERLING Jean-Marie obtient, pour les travaux de rénovation des façades de la maison sis 3, rue du Stade, une aide de 861,06 €.



M. BRUMM Yannick obtient, pour les travaux de rénovation des façades de la maison sis 16, rue du Stade, une aide de 396,24 €.



## 8. Adoption de devis

- **Réparation du motoculteur**

Monsieur le maire précise que la surchauffe accidentelle du moteur du motoculteur génère une grosse réparation ou l'acquisition d'une nouvelle machine.

Le conseil municipal adopte le devis de l'entreprise KLEIN pour un montant HT de 869,67 €, comprenant le remplacement du moteur du motoculteur.

- **Assainissement des écoles**

Monsieur le maire expose que les travaux d'assainissement de l'école maternelle permettront de limiter les écoulements dans le réseau saturé passant sous le bâtiment en procédant à leur raccordement aux réseaux extérieurs existants.

L'entreprise WENDLING est retenue pour un montant HT de 6.370,80 €, comprenant l'ensemble des travaux de raccordements.

- **Achat de tables pour la salle**

Monsieur le maire détaille le besoin d'acquérir de nouvelles tables pour la salle polyvalente.

L'offre de la société AGENCO est validée pour un montant HT de 5.081,44 €, relatif à la fourniture de 16 tables pour la salle polyvalente.

- **Aménagements de fossés**

Monsieur le maire rappelle la nécessité de procéder à des opérations de curage des fossés de la route de Kalhausen.

Le conseil municipal décide de retenir le devis de l'entreprise PAUL Claude pour un montant HT de 4.387,50 €, relatif à l'aménagement des fossés de la route de Kalhausen.



#### ▪ **Commande des cloches du temple**

La société BODET réalisera les travaux d'installation d'un tableau de commande électronique des cloches de l'église protestante pour un montant HT de 1.362 €.

#### ▪ **Pose d'un caniveau**

Monsieur le maire évoque la situation du chemin des Bois lors de fortes pluies, qui se déversent jusque devant les premières maisons d'habitation.

La fourniture et pose d'un caniveau sur le chemin précité est confiée à l'entreprise WENDLING pour un montant HT de 1.448 €.



### **9. Ligne de trésorerie**

Monsieur le maire rappelle qu'un emprunt a été contractualisé pour financer les travaux de viabilisation du lotissement « La Colline du Hohberg ».

Le montant du prêt relais restant dû au Crédit Mutuel à ce jour est de 50.000 €.

Dans l'attente de la cession des derniers terrains à bâtir, il convient d'assurer le financement de cette opération par une prorogation du prêt initial avec report de son échéance au 31 janvier 2016.

Le conseil municipal autorise la prorogation du dudit prêt du Crédit Mutuel d'un montant restant dû de 50.000,- € jusqu'au 31 janvier 2016.

### **10. Gestion de la taxe sur l'électricité**

Monsieur le maire expose que le Syndicat d'électrification de l'Alsace-Bossue a décidé lors de la réunion du comité directeur du 29 décembre 2014 d'instaurer en 2015 la taxe sur la consommation finale d'électricité.

Cette taxe était auparavant perçue par les communes.

A compter de 2015, en raison d'un changement législatif (loi 2014-891 du 8 août 2014), cette taxe sera de la compétence du syndicat avec la possibilité de reverser une fraction de la taxe aux communes membres.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

- ✓ Demander le reversement de 99 % du produit de la taxe sur la consommation finale d'électricité perçue sur son territoire.

### **11. Classement du concours des maisons illuminées**

Le conseil municipal, par 13 voix pour et 2 voix contre, adopte le classement du concours 2014 des maisons illuminées.

### **12. Voyages scolaires**

Monsieur le maire rappelle le principe du versement d'une subvention communale pour les enfants participant à un voyage ou un séjour scolaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- Confirmer l'octroi de participations pour les voyages ou séjours scolaires des enfants domiciliés dans la commune,
- Fixer le montant de la participation à 20,- € par élève,
- Verser le montant des participations par année scolaire directement sur le compte des familles ou au comptable de l'établissement scolaire.



### 13. Examen de requêtes

Monsieur le maire donne lecture des requêtes, visant à obtenir le dégrèvement de leur facture d'eau, émanant de :

- Mme FORTHOFFER Marie, suite à une fuite sur le chauffe-eau,
- M. et Mme LANG Edmond, suite à une fuite sur la conduite principale,

Vu le règlement du service de l'eau stipulant que les fuites d'eau dues à un appareil ménager, un équipement sanitaire ou de chauffage ne peuvent donner lieu à aucun remboursement,

Vu qu'en cas de fuites d'eau non détectables, l'abonné peut solliciter le dégrèvement total ou partiel pour les volumes facturés supérieurs à sa consommation moyenne sur 3 ans,

Attendu que ces fuites d'eau sont imputables à un fait accidentel, un équipement sanitaire ou de chauffage,

Mais attendu que ces fuites d'eau peuvent être considérées comme non détectable,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Rejeter leur demande de dégrèvement relative au service de l'eau ;
- Accepter leur demande de dégrèvement total de la redevance assainissement pour les volumes facturés supérieurs à leur consommation moyenne sur 3 ans ;
- Charger Monsieur le maire de la régularisation de leur facture.

### 14. Rénovation du presbytère protestant

Monsieur le maire présente le dossier relatif au remplacement de menuiseries extérieures du presbytère protestant de Herbitzheim, pris en charge par la paroisse protestante.

Le montant total des travaux est estimé à 597,20 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Verser une participation financière de 10 % du montant de ces investissements permettant d'éviter des déperditions de chaleur, soit un montant de 59,72 €.

### 15. Comptage des véhicules sur la RD

Monsieur le maire présente les résultats du comptage de véhicule effectué sur la RD919 aux abords (à environ 40 mètres) du nouveau giratoire du 21 au 27 octobre 2014.



Le trafic moyen est de 2717 véhicules par jour dans la rue de Herbitzheim et de 2215 dans la rue de Voellerdingen, dont 6 à 8 % de poids lourds.

85 % des véhicules roulent à moins de 48 km/h, 50 % à moins de 40 km/h et 15 % à moins de 31 km/h.

### 16. Participation à l'achat de tables

Suite à l'achat de tables pour leur compte, une participation financière de 1.015,- € est sollicitée à l'amicale des sapeurs-pompiers.

#### ▪ Autres divers...

Les points suivants sont évoqués :

- Installation d'un kinésithérapeute dans les anciens locaux du magasin Proxi,
- Publication de l'arrêté ministériel confirmant l'éligibilité de notre commune au prêt à taux zéro pour l'achat de logements anciens à réhabiliter...

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 17 MARS 2015**

**Sous la présidence de** M. SCHMIDT Simon, Maire ;

**Présents :**

Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - M. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul, Adjoints ;  
Mmes BUCH Marie-Claire - GUINEBERT Véronique - KAPPES Nadine - KIEFER Evelyne - MULLER Bénédicte - MM. FREYMANN Jean-Marie - HOFFMANN Thierry - KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul.

**Absent excusé :**

M. DAHLET Gilbert ayant donné pouvoir à Mme MICHELS Katia.

**1. Agence territoriale d'ingénierie**

Le Département du Bas-Rhin propose de créer une structure commune pour mutualiser l'ingénierie publique entre le Département et les communes du territoire. Cette Agence territoriale d'ingénierie publique prendrait la forme d'un Syndicat mixte ouvert.

Le Syndicat mixte aura pour objet d'apporter aux membres adhérents le conseil et l'assistance technique nécessaire à l'exercice de leurs compétences, par mutualisation de leurs besoins et moyens.

Il pourra à cet effet exercer des missions à la carte au service de ses adhérents, sans transfert de compétences au Syndicat mixte ni obligation d'exclusivité.

Cette démarche progressive vise à engager la création juridique du Syndicat Mixte au 1er juillet 2015 pour une mise en service effective au 1er janvier 2016.

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le principe d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » comme membre fondateur sur la base du projet de statuts de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique.

**2. Ressources humaines**

Monsieur le maire précise que le recrutement d'un agent à temps non complet permettrait de faire face à la charge de travail saisonnière résultant de l'arrosage et de l'entretien des espaces verts et fleuris.



Cet emploi peut être pourvu dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE), bénéficiant d'une aide de l'Etat dans la limite de 20 heures par semaine.

Aussi, le contrat à durée déterminée de Mme MULLER Claudette, signé dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, arrivant à échéance le 30 avril 2015, est prorogé pour une nouvelle période de un an, soit jusqu'au 30 avril 2016.

Le conseil municipal en prend acte.

### 3. Valorisation du patrimoine bâti

Mme SCHMITT Yvonne bénéficie, pour les travaux de rénovation de la toiture de la maison sis 18, rue de Herbitzheim, d'une aide de 377,19 €.



### 4. Exonération de taxe foncière

Monsieur le maire expose que, en application des dispositions de l'article 1383 du Code général des impôts, le conseil municipal peut supprimer, pour la part communale de taxe foncière sur les propriétés bâties, l'exonération de deux ans suivant l'achèvement des travaux.

Avant de se prononcer sur cette mesure, les élus souhaitent connaître les critères d'exonération des communes voisines et les impacts financiers pour la collectivité.

Ce point sera soumis au vote du conseil municipal lors d'une prochaine séance.

### 5. Entretien des cours d'eau

Monsieur le maire rappelle la nature des travaux de renaturation et de restauration de l'Eichel et du Tiefgraben.

Il précise que l'aide de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse est soumise à une condition de solde, existante pour toutes les opérations de restauration de cours d'eau et de milieux aquatiques, impliquant l'engagement de la collectivité à réaliser, dans un délai raisonnable après les travaux, un programme d'entretien.

Deux moyens sont possibles pour satisfaire à cette condition, soit la prise d'une délibération de la collectivité précisant cet engagement et sommairement les modalités de réalisations envisagées ainsi que les délais, soit la présentation directe du programme d'entretien envisagé.

Compte-tenu de la réalisation récente des travaux, il semble plus opportun de retenir la première solution. Pour définir sommairement les modalités de réalisations de cet entretien, il convient de se rapprocher soit du maître d'œuvre, soit des services d'assistance technique du Conseil Général.

Ces dépenses sont éligibles aux aides de l'Agence de l'eau.

Le conseil municipal décide de :

- Engager un programme pluriannuel de travaux d'entretiens dès 2016,
- Solliciter une offre de service au bureau d'études ECODEVE, ayant assuré la maîtrise d'œuvre initiale des travaux de renaturation de l'Eichel et du Tiefgraben.



### 6. Adoption de devis

#### ▪ Réfection de chaussées

Monsieur le maire expose qu'un nouveau procédé permet de traiter rapidement et efficacement les dégradations hivernales de la chaussée telles que les nids de poule, les fissures et les joints d'enrobé dégradés, les affaissements de rives, etc....

L'enrobé à froid projeté est mis en œuvre par une microcentrale autonome et mobile permettant de fabriquer des enrobés à l'émulsion de bitume destinés à l'entretien curatif des couches de roulement des chaussées.

Le conseil municipal retient le devis de l'entreprise Colas pour 2.800,- € HT.



#### ▪ Une balayeuse de rues

Les négociations menées avec la ville de Sarreguemines ont permis la signature d'un protocole d'accord pour la vente d'une balayeuse de type Mathieu Ravo 5002, en l'état, au prix de 1.750,00 €.

Cette balayeuse est en bon état de marche, mais nécessite la réparation du frein à main. Une formation sera dispensée à nos deux agents communaux.

#### ▪ Mobilier pour le fleurissement

Monsieur le maire présente le projet d'acquisition de mobiliers urbains pour le fleurissement de la rue de la mairie et du nouveau rond-point.

Cet investissement se situe dans le prolongement des équipements installés lors des travaux de la tranche précédente.



Le conseil municipal décide, par treize voix pour et deux abstentions, de :

- Adopter le devis de l'entreprise ATECH pour un montant total HT de 11.938,75 €, relatif à la fourniture et pose de ce mobilier.

#### 7. Rénovation intérieure de l'église protestante

Monsieur le maire détaille le projet de rénovation intérieure de l'église protestante, dont la nature des travaux a été arrêtée en concertation avec le conseil presbytéral. La réfection des peintures sera précédée d'une mise aux normes des réseaux électriques.

Le conseil municipal décide de :

- Retenir les devis des entreprises aux conditions suivantes :

Nature des travaux	Entreprises retenues	Prix HT en €
Electricité générale et luminaire	Sté Stock de Dehlingen	10.416,00
Réfection des peintures intérieures	Sté Schickner de Dehlingen	12.313,82
Pose de zinguerie	Sté Alpes Energie de Sarre-Union	768,00
Marquage en peinture de texte	Sté Alsace Enseignes de Hinsbourg	220,00
Alimentation électrique du clocher	Sté Stock de Dehlingen	828,00
Total HT des travaux :		24.545,82

- Déposer les dossiers de demande de subventions auprès des partenaires institutionnels, dont la réserve parlementaire du député et le Conseil départemental,
- Solliciter une participation financière au conseil presbytéral de l'église protestante sur la base des factures acquittées.

## 8. Pose de caveaux cinéraires

Monsieur le maire propose la création d'un espace réservé aux caveaux cinéraires, en complément des places actuellement disponibles dans le columbarium. Implantés le long du mur d'enceinte, ces caveaux seront recouverts d'une dalle en granit scellée de 60 x 60 cm et encadrés par deux rangées de pavés.

Cet aménagement permettrait de réduire de moitié les coûts d'installation et de concession.



Le conseil municipal décide de :

- Adopter le devis de l'entreprise Dorn pour un montant total HT de 2.525,- €, relatif à la fourniture et pose de cinq caniveaux,
- Fixer le montant 2015 de la concession aux tarifs suivants :
  - Caveau cinéraire avec une concession de 15 ans : 456,00 € ;
  - Caveau cinéraire avec une concession perpétuelle : 912,00 €.

## 9. Refacturation du contingent SDIS

Considérant que le centre de détention est redevable du contingent d'incendie et de la contribution de transfert pour la population des détenus,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de :

- Mettre à la charge du centre de détention d'Oermingen la contribution financière due au SDIS au regard des résultats du dernier recensement de la population des détenus ;
- Répercuter intégralement le montant des contributions financières dues au SDIS, qui est de 7,691 € par détenu au titre du contingent incendie et de 12,50 € par détenu au titre de la contribution de transfert, soit un total de 20,191 € par détenu ;
- Fixer le montant total de cette contribution à 4.845,84 € au titre de l'année 2015.

## 10. Divers

### ▪ Ralentisseurs dans la rue des Lilas

Suite aux problématiques de circulation dans la rue des lilas, avec une limitation de vitesse à 30 km/h fort peu respectée, le conseil municipal opte pour le devis de l'entreprise MPR pour un montant total HT de 2.345,88 €, relatif à la fourniture et pose de deux coussins berlinois et de panneaux de signalisation.



▪ **Autres divers...**

Les points suivants sont abordés :

- Organisation du bureau de vote de l'élection des conseillers départementaux, qui aura lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015,
- Invitation à participer à la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, qui sera organisée, en partenariat avec la délégation locale de la FNACA, le jeudi 19 mars 2015, en présence du député,
- Organisation d'une sortie en forêt le samedi 27 avril 2015 en fonction des disponibilités de l'agent ONF,
- Prévoir pour les élus une visite commentée des installations d'assainissement,
- Inciter les lycéens à utiliser les cendriers et poubelles installés sur le domaine public....

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du 07 AVRIL 2015**

**Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;**

**Présents :**

Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - M. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul, Adjoints ;

Mmes BUCH Marie-Claire - GUINEBERT Véronique - KAPPES Nadine - KIEFER Evelyne - MULLER Bénédicte - MM. FREYMANN Jean-Marie - HOFFMANN Thierry - KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul.

Absent excusé :

M. DAHLET Gilbert ayant donné pouvoir à M. FREYMANN Jean-Marie.

**1. Adoption de l'avenant au marché de travaux de la rue de la mairie**

Monsieur le maire présente et commente le projet technique de la seconde tranche de travaux d'enfouissement des réseaux secs et l'avenant n° 1 au marché de travaux d'aménagement de la rue de la mairie et du rond-point résultant de travaux complémentaires à réaliser par l'attributaire du marché, en accord avec la maîtrise d'œuvre, la municipalité, l'Architecte des Bâtiments de France et les services techniques du Conseil général.

Ces travaux consistent à prolonger la mise en esthétique des réseaux secs à proximité de l'église Stengel située au centre du village.

Cet avenant comprend également des travaux relatifs à la réfection de trottoirs, la modification de la géométrie du giratoire, l'aménagement du parvis de l'église et de l'éclairage public. Le coût total est estimé à 77.837,92 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Retenir l'entreprise titulaire du marché pour la réalisation de ces travaux d'enfouissement des réseaux secs pour un montant estimatif HT de 39.226,49 €,
- Solliciter une subvention au titre de l'enfouissement des réseaux,
- Accepter l'avenant n° 1 aux lots 1 et 2 du marché de travaux attribué à l'entreprise RAUSCHER de Adamswiller aux conditions suivantes :

Montant initial HT	Montant HT de l'avenant	Montant définitif HT du marché
480.502,18 €	77.837,92 €	558.340,10 €

## 2. Ligne de trésorerie

Dans l'attente du versement des subventions et afin de pouvoir mandater les factures, il convient d'ouvrir une ligne de trésorerie de 150.000,- €.

Le conseil municipal, par 13 voix pour et deux abstentions, autorise Monsieur le maire à :

- Retenir la Caisse d'Epargne :
  - Durée du prêt : un an renouvelable,
  - Taux révisable indexé (valeur actuelle : 0,02 %) + une marge de 1,30 point,
  - Remboursement trimestriel,
  - Remboursement anticipé du capital sans aucune pénalité,
  - Paiement des frais de dossier de 200,- € et d'une commission de non utilisation de 0,15 %.

## 3. Garde-corps du pont de l'Eichel

Le remplacement du garde-corps du pont de l'Eichel du lieudit « Seelwies » est préconisé avec la mise en place d'un enrochement. La pose de ce garde-corps en acier galvanisé se fera par scellement chimique sur la limite extérieure des deux côtés du pont afin d'élargir le passage.

Des blocs de roche seront positionnés sur les accotements à l'entrée du pont de manière à protéger la nouvelle rambarde.



Le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Adopter le devis de l'entreprise Waechter relatif à la fabrication du garde-corps pour un montant total HT de 9.577,80 €,
- Adopter le devis de l'entreprise Kap Vert relatif aux opérations d'enrochement et de pose pour un montant total HT de 3.075 €.

## 4. Emplois saisonniers

Monsieur le maire propose de reconduire l'embauche d'emplois saisonniers ouverts aux jeunes du village pour participer aux travaux d'embellissement et d'entretien du domaine public et privé de la commune.

Le conseil municipal décide de :

- Pourvoir deux emplois saisonniers aux conditions suivantes :
  - Contrat de travail de 1 mois,
  - Période : juillet et août 2014,
  - Durée de travail : 35 H.,
  - Rémunération : SMIC,
- Autoriser Monsieur le maire à réaliser les entretiens d'embauche.

## 5. Adoption de devis

### ▪ Abonnement téléphonique

Les deux agents communaux titulaires seront prochainement équipés d'un téléphone portable avec un forfait mensuel de 4 heures, souscrit auprès du Crédit Mutuel Mobile SFR.

L'acquisition du téléphone et l'abonnement mensuel seront financés par la collectivité.

### ▪ Portes intérieures de l'atelier de jus

Le projet de remplacement des portes intérieures de l'atelier de jus de fruit, rongées dans leur partie basse par l'humidité, sera inscrit à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.



## 6. Divers

### ▪ Abattage des arbres de la RD919

Monsieur le maire expose le projet du Conseil Départemental du Bas-Rhin de procéder à une opération de sécurisation de la route départementale par l'abattage de tous les arbres situés en bordure de la voirie entre Domfessel et Herbitzheim.

Ce projet vise à supprimer 80 arbres situés à proximité immédiate du bord de la chaussée.



Vu le projet technique du Conseil Départemental,

Attendu que cette route affiche effectivement des statistiques d'accidentologie particulièrement inquiétantes,

Mais considérant l'intérêt paysager de ces arbres, dont la présence serait d'ailleurs plutôt de nature à limiter la vitesse en ligne droite,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide, par 9 voix pour, une voix contre et 5 abstentions, de :

- Emettre un avis défavorable au projet d'abattage des arbres implantés sur le ban communal en bordure de la route départementale RD 919,
- Charger Monsieur le maire de porter cette décision à la connaissance des services techniques du Conseil Départemental du Bas-Rhin.

### ▪ Réunion des commissions

Diverses réunions sont programmées :

- ✓ 08 avril 2015 : Présentation des matériaux et techniques d'insonorisation de la salle polyvalente par un architecte
- ✓ 09 avril 2015 : Visite commentée de la station d'épuration par les services techniques du SDEA
- ✓ 17 avril 2015 : Repérage des zones de voirie à traiter à l'issue de la période hivernale
- ✓ 27 avril 2015 : Visite commentée en forêt communale

### ▪ Autres divers...

Autres sujets abordés :

- Informer les habitants sur les critères d'attribution des prêts à taux zéro pour les projets d'acquisition et de rénovation d'un immeuble bâti ancien,
- Prévoir la vérification annuelle des poteaux d'incendie par les agents communaux,
- Assurer le remplacement temporaire du secrétaire de mairie en cas d'absence prolongée,
- Allumer par anticipation le chauffage dans les salles de classe à l'issue des vacances scolaires ou de week-ends prolongés,
- Vérifier les enjeux financiers d'une suppression de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- Amender, sur demande de deux conseillers, la formulation de la délibération du conseil municipal du 17 mars 2015, portant sur le projet d'engager un programme pluriannuel de travaux d'entretiens des cours d'eau, au motif que le conseil municipal n'a pas formellement délibéré à l'unanimité...



## LES 70 ANS DE LA LIBERATION DU VILLAGE...(SUITE)

Le 5 décembre 1944, notre village est libéré du joug nazi par les américains du 2<sup>ème</sup> bataillon du 104 R.I. US appartenant à la yankee division de la 3<sup>ème</sup> U. S du général Patton.

Avec cette libération, Oermingen croyait en avoir fini avec la guerre, mais dans la nuit du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier, sous les ordres du Maréchal Von Rundstedt, les allemands lancent l'opération *Nordwind* sur un axe allant de Wissembourg à Sarreguemines.

A l'ouest de Bitche, des formations appartenant à la 17<sup>ème</sup> *Waffen SS Panzergrenadier-Division Goetz Von Berlichingen* percèrent le front tenu par le 15<sup>e</sup> corps d'armée américain.

Cette nouvelle affola les populations locales notamment les habitants de Gros-Rederching, Achen et Kalhausen qui en l'espace de quelques semaines se retrouvèrent à nouveau sur la ligne de front. Ils prirent quelques maigres bagages et évacuèrent tant bien que mal les zones de combats. Ils empruntèrent les chemins de la fuite avec des températures atteignant les moins 15°.

Bientôt notre village fut rempli d'une population de réfugiés venant des villages du *Bitcherland* et les habitants d'Oermingen firent preuves de beaucoup de solidarité pour loger et venir en aide aux réfugiés. Le témoignage recueilli auprès de monsieur Etienne Zins de Weidesheim par les membres de l'association d'histoire de Kalhausen raconte comment ils étaient logés au moulin d'Oermingen avec d'autres réfugiés de Gros-Rederching. Ce témoignage nous apprend aussi comment un char *Sherman* de la 2<sup>ème</sup> DB, dont l'équipage faisait tourner le moteur pour qu'il ne gèle pas, mis le feu à la grange du moulin où nombre de personnes évacuées avaient trouvé refuge. Dans cet incendie, beaucoup de familles perdirent le maigre bien qu'elles avaient pu emporter.

Au matin du 2 janvier, le groupement tactique *Langlade* appartenant à la 2<sup>ème</sup> DB du général Leclerc reçut l'ordre impératif du général Haislip de relever avant 8 heures du matin la 1<sup>ère</sup> division blindée américaine se trouvant au nord de Diemeringen. Le sous-groupement Minjonnet se rendit à Oermingen et Kalhausen par la route Wolfskirchen –Sarreguemines. Le capitaine Fonde raconte : *Il faut trois heures de routes verglacées et de virages gelés dans les jeeps, dans les tourelles des chars et des half-tracks, pour atteindre Oermingen à moins de 25 km de Baerendorf.*

Le sous groupement Quilichini prend position sur les hauteurs de Kalhausen, interdisant ainsi la progression ennemie par ses feux. Oermingen sera réservé aux évacuations.

Dans son livre *J'ai vu une meute de loups*, le capitaine Jean Julien Fonde, dont certains membres de

la famille habitent encore à Oermingen, relate les durs combats qui se sont déroulés avec des températures de moins 25°. Ils ont été menés par les hommes de la 2<sup>ème</sup> DB et les GI'S de la 44<sup>e</sup> D.I US du 3 au 10 janvier pour la défense d'Achen, de Gros-Rederching et de Rimling. Les hommes de Leclerc y perdront 4 chars et de nombreux compagnons.



**Photos de gauche :** Le capitaine Jean Julien Fonde (à gauche) en janvier 1945 sur les hauteurs d'Oermingen près d'un blindé allemand détruit.

## Témoignage.

Suite au premier article sur la libération d'Oermingen paru dans le BM n° 69, M. Robert Kammerer de Merxheim dans le Haut-Rhin et ancien habitant d'Oermingen nous a fait parvenir un courrier dans lequel il relate les événements du 5 décembre 1944 dont nous publions l'intégralité ci-dessous.

2 février 2015

### MON 5 DECEMBRE 1944 A OERMINGEN

J'avais 12 ans et demi à ce moment-là. Ma famille, avec plusieurs autres personnes, s'était mise à l'abri dans un local du moulin adossé à la rue du moulin.

Aux environs de 15 h je suis sorti de l'abri et j'ai vu en face de moi 3 soldats américains, pistolet mitrailleur au poing, descendre dans la cour du moulin, qu'ils ont traversée jusqu'au petit pont en bois, privé, qui franchit un bras de déversement de l'Eichel. Le gros du ruisseau, utilisé pour produire la force motrice du moulin, passe sous la dalle de la cour. Arrivés à cet endroit, l'un des soldats, qui portait un radiotéléphone, a téléphoné, puis ils sont repartis par où ils étaient venus. A posteriori, je suppose que cette patrouille n'est venue ici que pour s'assurer que le pont était utilisable.

Quelque temps après, des troupes et des véhicules sont arrivés par le même chemin, ont traversé la cour du moulin et ont franchi le pont. J'ai vu un char, qui était presque aussi large que le pont, qui y passait faisant carrément osciller celui-ci. De là, à travers champs la colonne est allée rejoindre la rue de la gare, un peu en deçà du Restaurant de la Gare actuel.

Aux alentours de 17h, considérant qu'il n'y avait plus de danger, nous avons pris, à pied, le même trajet pour rentrer à notre domicile, la gare. Pendant tout le trajet des véhicules américains nous ont doublés, creusant des profondes ornières dans les champs.

Arrivés rue de la Gare, nous avons vu que le pont était démolí. Côté village tout était encombré de camions, parmi lesquels on distinguait des grands éléments de pont métallique, tandis qu'à droite de l'ancien pont un bulldozer aménageait un accès pour traverser le lit de la rivière. C'était la première fois que je voyais un bulldozer ! Puis nous avons poursuivi notre chemin pour rejoindre la gare et je ne sais pas à partir de quand le pont provisoire était devenu opérationnel.

Toujours est-il que mes souvenirs étant encore assez précis, je peux maintenir l'affirmation que l'Eichel a été franchie par les Américains le 5 décembre 1944 par le pont du moulin.

Robert KAMMERER

## Epilogue.

Dans ce monde dangereux et incertain dans lequel nous vivons, où la paix est une chose fragile, où nous devons rester vigilants, il est nécessaire de cultiver le devoir de mémoire afin que le sacrifice de ces combattants ne tombe pas dans l'oubli.

Beaucoup d'entre eux n'avaient même pas 20 ans quand ils sont venus combattre l'occupant nazi en Alsace-Bossue et pour certains, y mourir. Mais ils avaient tous un idéal fortement ancré en eux, celui de la liberté. Ne les oublions jamais !

Paul Nüsslein,  
adjoint au maire.

**Photos de droite :** Le 28 octobre 1967 dans la cour des invalides à Paris, le Général De Gaulle élève le général Jean Julien Fonde à la dignité de grand officier de la légion d'honneur au nom de la France. 23 ans plus tôt à Stotzheim (Haut-Rhin) le 25 décembre 1944 au lever du jour, le général De Gaulle donne l'accolade au capitaine Fonde après l'avoir fait chevalier de la légion d'honneur.

## Bibliographie.

Lettre du 40<sup>e</sup> RANA n° 53 du 15 mars 2008. Pages 3 à 8.

Site internet de l'association d'histoire de Kalhausen.

FONDE 1969. Jean Julien Fonde, Avec la 2<sup>ème</sup> DB du Maroc à Berchtesgaden. J'ai vu une meute de loups. Ed : Fernand Nathan. Paris 1969.

Mes remerciements vont à Patrice Schaeffer d'Oermingen qui a bien voulu me remettre les documents concernant le général Jean Julien Fonde.



## GRANDS ET PETITS POETES DU PRINTEMPS

Le 20 mars, les bénévoles de la bibliothèque ont organisé une soirée lecture de poèmes dans le cadre du Printemps des Poètes.

Chacun a pu déposer sa composition sur un arbre qui a décoré le lieu pendant quelques semaines. A la fin de la soirée, le public présent a voté pour son poème préféré écrit par un enfant puis par un adulte. Simon Schmidt a remis un livre aux lauréats.

Merci à tous pour leur participation.

### Le Printemps

Déjà le printemps  
Le retour des pâquerettes  
Infiniment belles  
Le soleil est là  
De jolies fleurs se réveillent  
Oh! Très beau Printemps.

Ludine Mick CM2 Oermingen



### A toi Papa

Tu es parti vivre loin d'ici...  
Tu es parti vivre au-delà des nuages...  
Le jour où ton cœur a cessé de battre...  
Le mien battait de plus en plus fort...  
J'étais tellement triste...  
J'ai même cru que sans toi mon univers  
deviendrait fou...  
J'veux que tu saches que je t'aime beaucoup...  
Ton visage manque à mon décor...  
Maintenant la seule image que j'ai de toi  
Est ton corps sans vie  
J'ai les idées chamboulées  
J'y réfléchis bien...Car maintenant tu vis loin...  
J'aurai aimé que tu sois là ces dernières années  
J'aurai aimé au moins pouvoir te dire au revoir...  
Mais maintenant je peux juste te l'écrire pour  
que tu puisses me croire...  
Je T'aime ENCORE!  
Au revoir papa...J'aurai pu te le dire...  
Il y a si longtemps déjà

Ehrhardt Manuel

**INFO :** Vous pouvez dorénavant trouver de nouvelles revues dans notre bibliothèque : Gourmand, 60 millions de consommateurs, Femme actuelle et La pêche et les poissons. Nos livres sont régulièrement renouvelés. N'hésitez plus à venir y faire un tour et découvrir nos jolis locaux.

### LE LAPIN DE PAQUES A OERMINGEN

Le lundi de Pâques, les enfants sont venus nombreux à la chasse aux œufs organisée par la bibliothèque. Ils ont écouté avec attention l'histoire de Bill le lapin amoureux et ont été surpris par l'arrivée du lapin de Pâques.

Ils ont rapidement envahi le jardin du périscolaire pour trouver les friandises bonbons et chocolats cachés dans tous les coins sans en oublier un seul.



Chacun est reparti avec un panier bien rempli. Puis sous le soleil de printemps, les parents et les enfants ont partagé un moment convivial autour d'un goûter.

## AMBIANCE MASQUEE A LA BIBLIOTHEQUE

Les enfants petits et grands sont venus très nombreux ce mercredi pour fabriquer leur masque de carnaval.

Avec un support d'assiette en carton, chacun a été inspiré par son animal ou son héros préférés.

Tous les masques étaient bien colorés et les enfants ravis. Quelle belle ambiance de fête.



## LE 4 MARS A LA BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles de la bibliothèque avec les animatrices du périscolaire ont accueilli les enfants pour une après-midi de lecture et de bricolage de poussins.

Une occasion de mettre en avant les qualités artistiques de chaque enfant.



## POISSON D'AVRIL !

Le mercredi 1<sup>er</sup> avril, un atelier de fabrication de poisson d'avril a eu lieu à la bibliothèque.

Papy Louis a préparé des poissons en bois que les enfants ont pu mettre en peinture et en couleur.

Chaque enfant est reparti avec son poisson d'avril après avoir écouté des blagues et des farces lues par les bénévoles et par les parents présents.



## L'ACTU DU PHOTO CLUB OERMINGEN



Le Photo-Club a tenu son Assemblée générale le 23 janvier au café du commerce à Oermingen. Après une minute de silence pour honorer les membres disparus, le Président Claude Munsch souligne l'excellent cru 2014 pour le Club qui vient de fêter son 40<sup>ème</sup> anniversaire.

Suit une rétrospective sur les sujets abordés au courant de l'année écoulée, ainsi qu'un rappel des rencontres avec les clubs voisins. Une large partie de cet exposé est consacré au succès du

premier Salon de la Photo de notre région organisé à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire du club lors de la Kirb à Oermingen : événement phare de l'année 2014.

L'édition 2014 du concours photo, ouvert à tous sur le thème de la joie, a une nouvelle fois remportée un vif succès. Les 10 meilleurs clichés ont été exposés avec les photos du club lors de la Fête de la Pomme à Sarre-Union.

Le président renouvelle ses vifs remerciements aux membres du club bénévoles à la Fête de l'Oignon et relève une implication en nombre ainsi qu'une grande complicité intra-club mais également avec les autres bénévoles de cette grande fête.

Pour couronner cette année exceptionnelle, la commune d'Oermingen a mis le Photo-Club à l'honneur en lui décernant le prix du Dynamisme Associatif 2014 lors de la cérémonie des vœux du Maire.

### Les projets 2015

Le Photo-Club est détenteur de négatifs d'anciennes photos d'Oermingen et de diapositives retraçant la vie du village. C'est notre héritage des "anciens" du club.

Un important "chantier" pour la sauvegarde et l'archivage de ces images sera réalisé en 2015.

Pour répondre à la sollicitation des visiteurs de nos expositions originaires du village, une partie de ces photos anciennes compléteront la prochaine exposition annuelle du club lors du week-end de la «Kirb» en octobre 2015.



Une nouvelle édition du Concours photographique ouvert à toutes et à tous sera proposée. Le sujet de cette année sera « Les enfants » : leurs jeux, leurs joies, leurs pleurs et grimaces, etc. Les 10 clichés gagnants seront exposés avec des photos du club lors de la Fête de la Pomme à Sarre-Union.

D'autres « chantiers » sont déjà lancés, comme l'amélioration de la partie image du site Internet du club, la préparation d'une excursion pour les membres ainsi qu'une réorganisation interne pour faire face à l'afflux de nouveaux membres, signe de la bonne santé et de la notoriété du club.

## INFOS DE LA MUSIQUE MUNICIPALE



### Messe :

Le dimanche 08 mars 2015, la musique municipale d'Oermingen et l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche ont animé la messe en l'église Saint Rémi célébrée par le curé Alexis Affagnon.

Cette messe était dédiée au dixième anniversaire de la disparition du chef de musique

Roger Schmitt et aux musiciens défunts des deux sociétés de musique. Cette prestation a été appréciée par les paroissiens.

### Assemblée Générale Ordinaire :



Le dimanche 15 mars 2015, l'association a tenue son assemblée générale ordinaire à la salle de musique.

En présence de Monsieur le Maire, Simon Schmidt et d'une délégation de l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche, le président a relaté les différentes prestations et manifestations de l'année écoulée.

La vice-présidente de l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche, Madame Evelyne Beckrich a souligné la bonne collaboration, l'entraide musicale et la bonne entente des deux sociétés de musique.

Pour sa part, Monsieur le Maire a souligné le dynamisme de l'association et la qualité des prestations.



## Laura, les couleurs de la vie :

Le vendredi 20 mars 2015, la musique municipale d'Oermingen et l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche ont organisé une répétition générale au restaurant de la gare.

En présence de Monsieur Michel Ledig, président de l'association « Laura, les couleurs de la vie » accompagné de certain de ces membres, des mélomanes locaux qui se reconnaîtront et de la famille Schoumacher, une réception a suivi la répétition.



Un chèque d'un montant de 1800 € a été remis à l'association « Laura, les couleurs de la vie » correspondant au bénéfice réalisé lors du concert de Noël du 13 décembre 2014 à Rohrbach-Lès-Bitche. Cette association soutient les recherches du professeur Chastagner, chef du service d'onco-hématologie de l'hôpital d'enfants du CHU Nancy-Brabois et le service pédiatrique de l'hôpital Robert-Pax de Sarreguemines.

Les musiciens ont souhaité apporter leurs soutiens à la famille Schoumacher, qui se bat pour la santé de leur fille Laetitia et qui mène le même combat que l'association « Laura, les couleurs de la vie ».

## **LES ECHOS DE L'ECOLE MATERNELLE...**

### **Comment les poussins naissent-ils ?**

Pour répondre à cette question, la maîtresse nous a ramené des œufs de ses poules et une drôle de machine qui s'appelle une couveuse.



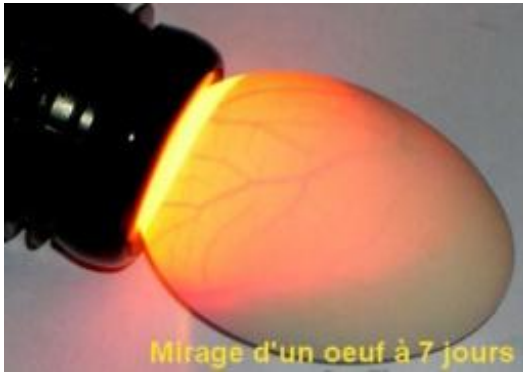
Les poules de la maîtresse vivent avec un coq et pondent des œufs presque tous les jours.

La couveuse est une machine qui fait le travail de la poule quand elle couve : tous les jours elle retourne un peu les œufs, elle les garde au chaud et on ajoute de l'eau pour avoir un peu d'humidité.

Le mardi 10 mars, nous avons installé les œufs dans la couveuse puis nous l'avons mise en route.

Le lendemain, nous étions déjà curieux de venir regarder les poussins. Mais rien n'avait encore changé, il faut être patient.

Au bout de sept jours, la maîtresse a ramené une lampe spéciale qui sert à mirer les œufs. En mettant cette lumière contre l'œuf, on peut voir à l'intérieur si le poussin a commencé à grandir.

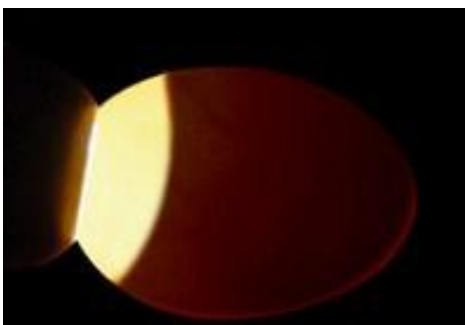


Si on voit des veines et une tache noire qui ressemble à un œil, c'est que le poussin a commencé à grandir. L'œuf est fécondé.

Si on voit à travers l'œuf, c'est que le coq n'a pas mis sa petite graine dans cet œuf. Dans ces œufs dits clairs, il n'y aura pas de poussin.

Le poussin est encore tout petit, il faut encore attendre qu'il grandisse dans sa coquille avant de le voir éclore.

Après 18 jours, nous avons à nouveau regardé à l'intérieur de la coquille avec la lampe à mirer.



On a encore vu des veines, parfois, on a pu voir le poussin bouger ou on a pu apercevoir une patte ou un bec. L'œuf était presque tout noir, ça voulait dire que le poussin avait bien grandi à l'intérieur de sa coquille.

Il reste une partie claire, c'est la poche d'air qui permet au poussin de respirer quand il commence à casser sa coquille.

Nous sommes pressés de voir nos poussins, mais encore un peu de patience.

Le lundi matin après 21 jours passés au chaud dans la couveuse, nous avons eu la bonne surprise en arrivant d'avoir déjà quelques poussins qui avaient éclos. D'autres venaient tout juste de percer la coquille et d'autres encore étaient presque prêts à éclore.



Nous avons pu assister en direct au difficile travail du poussin pour percer sa coquille à l'aide du petit diamant qu'il a au bout de son bec.



Quand il sort enfin de sa coquille au bout de plusieurs heures de travail, le poussin est tout mouillé et très maladroit. On le laisse dans la couveuse pour qu'il puisse se reposer et sécher.

Une fois sec, on peut le sortir pour le mettre dans une éleveuse. C'est une petite maison avec une lumière spéciale pour les garder au chaud. Les poussins sont recouverts de duvet et le duvet ne leur tient pas encore assez chaud. Lorsque le duvet sera remplacé par des plumes, ils n'auront plus besoin de cette lampe.

Les poussins mangent des grains de maïs et de blé écrasés en petits morceaux et boivent de l'eau.





Au bout de trois jours les poussins commencent à avoir leurs premières petites plumes au bout des ailes. Ils mangent de plus en plus et courent dans tous les sens.

La maîtresse les ramène chez elle pour pouvoir les installer dans une maison plus grande. Elle nous ramènera des photos pour nous montrer comment nos petits poussins grandissent pour devenir de belles poules et de beaux coqs.

### Visite de la boulangerie du village.

Dans le cadre de la semaine du goût, M. Del Bianco le boulanger du Fournil de Nicolas ( à Oermingen ) nous a invité à venir lui rendre visite.

Il nous a présenté son installation et nous a expliqué la fabrication du pain.

Pour faire du pain, le boulanger a besoin de quatre ingrédients :

- de la farine ;
- de l'eau ;
- du sel ;
- de la levure.

Ces quatre ingrédients sont mélangés dans le pétrin.

Puis on laisse lever la pâte.

Ensuite la pâte est découpée en portions.

Avec chaque morceau, le boulanger façonne une baguette.

Il laisse les baguettes lever une seconde fois.

Puis il fait des petits traits sur chaque baguette avec une lame.

Puis il les enfourne.

Ça sentait vraiment très bon.



Les enfants et la maîtresse remercient M. Del Bianco pour son accueil et le goûter et la baguette qu'il a offerte à chacun.

Grâce à ses explications, nous allons tenter de faire nous aussi du pain à l'école.

## DES FAITS MARQUANTS DE DEBUT 2015...

### L'assemblée des photographes...

Vendredi 23 janvier 2015

Fort de la belle réussite de leur premier salon de la photo, organisé pour les 40 ans du club, et récompensé par le trophée du dynamisme 2014, le président du PCO avait le jeu facile pour présider son assemblée générale !

Rares sont les associations qui peuvent se permettre le luxe de refuser d'accueillir de nouveaux membres dans leur cercle, vu l'exiguïté de leurs locaux au sous-sol du centre socioculturel.

On nous annonce déjà la contenance de l'exposition annuelle à venir, qui réservera une place importante aux photos anciennes du village...



### Les bénévoles de l'oignon dansent...

Samedi 24 janvier 2015

Ce n'est que juste récompense que d'inviter les bénévoles du Ziewelfesch à une soirée conviviale, où prédomine toujours l'excellent gargantuesque buffet de desserts !

Que dire des nouveaux records établis en 2014 avec une fréquentation encore en hausse et un nombre de bénévoles qui progresse de 10 % ?

Tout simplement bravo ! Rendez-vous est pris pour la 23<sup>ème</sup> édition avec les Diamond Star et le duo Vincent & Fernando...



### Les sapeurs en assemblée...

Samedi 21 février 2015

Deux instances cohabitent dans notre corps de sapeurs-pompiers avec d'une part, le commandement opérationnel du SDIS sous les ordres du chef de section, et d'autre part, la structure associative de leur amicale animée par le président !

L'assemblée générale de l'amicale a permis de lister leurs diverses activités, prendre connaissance de leur santé financière et aborder les nouveaux projets... avant de poursuivre par une partie plus conviviale.

Ce fut aussi l'occasion de parler de l'organisation de leur journée porte ouverte du 22 mars 2015...



## Le TOC en vrai...

Samedi 14 mars 2015

Et toc, voilà le TOC et ses adeptes de trois sports : le vélo, la natation et la course à pied ! Cette nouvelle association locale a d'entrée de jeu marqué les esprits par le choix de son sigle : TOC (Triathlon Oermingen Club).

Après un périple à travers le Pérou, une nouvelle projection a emmené les membres du TOC sur les routes du Japon en vélo. La salle Stengel de Lorentzen a servi de décors pour cette deuxième conférence.

Pour prendre rang dans le monde de la compétition, leurs dirigeants prévoient l'organisation d'un duathlon (vélo et course à pied) en septembre 2015. Ne tardez pas à démarrer vos entraînements...



## Pas las des tombolas...

Dimanche 15 mars 2015

De nombreux lots de tombola attendaient les paroissiens de toute confession en ce dimanche de kermesse, où les animations se succédaient à un rythme soutenu.

Les enfants de l'école du dimanche ont enchaîné les sketches et les tours de chant. Les membres du conseil presbytéral ont assuré le service tout au long de la journée placée sous le signe du partage et de la convivialité.

Cette recette contribuera au financement des importants travaux de rénovation intérieure du temple protestant.



## La partition de la musique...

Dimanche 15 mars 2015

Moment statutaire privilégié pour dresser l'éventail des activités d'une année, apprécier la santé morale et financière, fixer les orientations de la nouvelle saison, renouveler les équipes... l'assemblée générale de la musique municipale n'a pas dérogé à la règle !

Tous les indicateurs sont au beau fixe pour nos amis les musiciens, qui ont déjà bien rempli leur calendrier de sorties dont les cérémonies officielles organisées par les deux municipalités...

Bel exemple de solidarité et d'amitiés entre alsaciens et mosellans...



## Le directeur de la détention...

Lundi 16 mars 2015

A peine 41 ans et déjà chef d'établissement : bel exemple de parcours professionnel réussi au sein de l'administration pénitentiaire, où il a débuté comme élève surveillant !

M. Saïd KABA a été officiellement installé dans ses fonctions de directeur du centre de détention au cours d'une fort sympathique cérémonie organisée à l'arrière du mess, en présence notamment de leur directrice interrégionale et du député.

Il s'est installé avec sa famille dans son logement de fonction. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue....



## Les honneurs pour les médaillés...

Jeudi 19 mars 2015

La délégation Alsace-Bossue de la FNACA nous a fait l'honneur de commémorer le 53<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie devant notre monument aux morts !

En présence du député, Patrick HETZEL, quatre anciens ont été décorés de la croix du combattant ou de la médaille commémorative :

- ✓ M. Aloyse TRIMBORN
- ✓ M. Gérard LENHNERT
- ✓ M. Aloyse BACHMANN
- ✓ M. Raymond MULLER (Rahling).

Toutes nos félicitations aux récipiendaires !



## Les couleurs de la vie...

Vendredi 20 mars 2015

Démarche suffisamment émotive et originale pour être soulignée que cette remise de chèque, au bénéfice de l'association « Laura, les couleurs de la vie », d'un montant de 1.800,- € !

Les musiciens de Oermingen et de Rohrbach-les-Bitche ont reversé le bénéfice de leur concert de Noël à cette dynamique association.

Cette dernière est bien connue dans le bitcherland pour son action en faveur de la recherche et de l'aide apportée à tous ces enfants innocents qui souffrent de cette terrible maladie, fléau de notre société actuelle...

Bel exemple de solidarité et de générosité !



## Le printemps des poètes...

Vendredi 20 mars 2015

Deuxième édition du printemps des poètes organisée par les animateurs de la bibliothèque en associant les élèves de la classe CM1 - CM2 !

Ouvert à tous, il s'agissait de fleurir l'arbre à poèmes avec des poésies, dont les plus talentueux auteurs ont été récompensés par la remise d'un livre.

Les œuvres primées sont :

- « Le printemps » de Ludine,
- « A toi papa » de Manuel.

Toutes nos félicitations à ces poètes !



## Les sapeurs se dévoilent...

Dimanche 22 mars 2015

Dévoiler des vocations, sensibiliser aux premiers gestes de secours, manier une lance à incendie, manipuler un extincteur, éteindre un feu naissant, utiliser le défibrillateur, installer un détecteur d'incendie... Que d'activités à découvrir lors de cette journée porte ouverte !

Les sapeurs ont mis à profit ce jour d'élections départementales pour créer l'évènement et faire découvrir leur passion du service aux autres.

Notez que pour devenir sapeur-pompier volontaire, l'âge requis est de 16 ans. N'hésitez pas à les rejoindre !

## A la découverte du lycée...

Samedi 28 mars 2015

A peine arrivé et déjà opérationnel : le nouveau directeur du lycée Ste-Thérèse, M. Jean-Marie CHRIST, a assuré l'accueil des visiteurs venus découvrir cet établissement et la diversité des actions de formation dispensées !

La dimension familiale de cette structure permet d'entretenir des relations de proximité avec les élèves et leurs familles. D'anciens élèves ont saisi cette opportunité pour revenir sur leur lieu d'apprentissage.

Fort de ses 200 élèves et 22 enseignants, l'équipe dirigeante envisage la construction sur site d'un nouvel établissement... Affaire à suivre...



## Les archéologues unis et réunis...

Samedi 28 mars 2015

Qui ne connaît pas le site archéologique du Gurtelbach et le nouveau centre d'initiation au patrimoine, dénommé « La Villa » de Dehlingen passe à côté d'un site remarquable pourtant si proche de nous !

Les archéologues de la SRAAB ont tenu leur assemblée générale et pris connaissance des actions complémentaires à développer en partenariat avec le CIP. La prospection, les fouilles et la préservation des sites demeurent au cœur de leurs préoccupations.

Le camp archéologique des mois d'été connaît un tel succès que les derniers à vouloir s'inscrire ne seront pas les premiers et n'auront hélas plus de place !



## Tous les gagnants ont joué...

Samedi 28 mars 2015

Dès le premier tirage, les 170 joueurs pouvaient gagner un lot de valeur !

Belle entrée en matière du président du FCO, qui présidait au tirage des boules permettant de couvrir une ligne ou faire un carton plein... et gagner un des nombreux lots mis en jeu.

Le suspens était à son comble en fin de soirée avec le tirage des dernières boules permettant de gagner le téléviseur écran plat jusqu'au moment où un cri de bonheur se lève dans la salle et jette un froid sur les autres...



## Un duo de conseillers départementaux...

Dimanche 29 mars 2015

On ne les appellera plus conseillers généraux, mais conseillers départementaux du nouveau canton de Ingwiller ! Les deux candidats UMP ont été déclarés élus pour notre canton.

Résultats du second tour à Oermingen :

- Mme Holderith-Weiss Nadine et M. Séné Marc, candidats UMP :  
279 voix
- Mme Steiner Marie-Christine et M. Pierre Baptiste, candidats FN :  
183 voix
- Nombre d'électeurs inscrits : 850
- Nombre de votants : 486
- Bulletins blancs ou nuls : 24



## La chasse aux œufs...

Lundi 06 avril 2015

Nul besoin d'être chasseur aguerris, et encore moins d'être armé d'un fusil pour aller à la chasse aux œufs organisée par les bénévoles de la bibliothèque !

Déjà émerveillés par le joli conte de « Bil le lapin », les enfants de moins de huit ans ont sillonné le jardin du périscolaire à la recherche des œufs de Pâques bien disséminés et cachés dans les touffes d'herbe...

Après l'effort, un double réconfort : celui d'une fructueuse cueillette suivie du partage d'un goûter...



## Comment relooker la salle...

Mercredi 08 avril 2015

En service depuis une trentaine d'année, notre salle polyvalente mériterait un sérieux coup de rafraîchissement des sols et murs, surtout dans la grande salle !

Les élus ont fait appel à l'expertise d'un expert en architecture, qui leur a listé la nature des travaux à entreprendre pour améliorer le confort sonore, l'esthétique, la lutte contre les déperditions d'énergie, la mise en conformité, etc...

Les membres de la commission du patrimoine bâti ont sagement écouté ses conseils tout en activant mentalement la calculatrice de coût final...



## L'épuration en questions...

Jeudi 09 avril 2015

Que deviennent nos eaux usées une fois la chasse d'eau tirée ? Les éléments de réponse ont été apportés par les techniciens du SDEA lors d'une visite de la station d'épuration réservée aux membres du conseil municipal !

Ils ont découvert le cheminement des eaux usées à travers les différents bassins pour finalement se rejeter épurées dans l'Eichel.

Ces rejets font l'objet de multiples analyses et contrôles de qualité...

Fort heureusement nos coûts sont maîtrisés grâce à la filière de valorisation des boues par épandage sur les terres agricoles...



## RAPPEL : DES PRETS A TAUX ZERO POUR LE BATI ANCIEN...

Par arrêté ministériel prenant effet le 01 janvier 2015, notre commune est déclarée éligible au prêt à taux zéro pour l'achat de logements anciens à réhabiliter...

Pour en bénéficier, les projets d'acquisition d'un tel bien immobilier doit s'accompagner de travaux d'amélioration d'un montant au moins égal à 25 % du coût total de l'opération.

Renseignements disponibles sur le site internet : [www.territoires.gouv.fr](http://www.territoires.gouv.fr) ou auprès de l'ADIL du Bas-Rhin...



## DES AIDES A LA RENOVATION...

Si votre maison est construite depuis plus de 25 ans, vous pouvez bénéficier d'une aide de la commune pour la rénovation des façades et des toitures visibles de la voirie publique !

Si votre maison a été construite avant 1900, vous pouvez bénéficier d'aides cumulées de la commune et du conseil général pour tous les travaux de rénovation extérieure !

Les travaux financés et les modalités de calcul de la subvention sont les suivants :

	Maison de + de 25 ans	Maison construite avant 1900
Nature des travaux	Commune	Département
Les peintures	3,81 € / m <sup>2</sup>	2,30 € / m <sup>2</sup>
Crépissage et la couverture	3,81 € / m <sup>2</sup>	3,10 € / m <sup>2</sup>
Montant maximum des aides	952,81 €	3.500,- €

**Important : La demande de subvention doit toujours être déposée, avant le commencement des travaux, à la mairie.**

Le détail des conditions d'attribution et les formulaires de demande de ces aides financières sont disponibles en mairie. N'hésitez pas à vous renseigner...

## UNE LISTE DE LOGEMENTS VACANTS... ET DES TERRAINS A BATIR...

Vous avez des projets de construction ou de rénovation d'une maison d'habitation...

Nous pouvons vous aider à faire votre choix ! Venez consulter notre liste de logements vacants ou de maisons vides dans notre village...

Vous pouvez opter pour un terrain à bâtir disponible sur les Collines du Hohberg au prix de 4.000,- € TTC l'are ! Vous pouvez même choisir la superficie de votre terrain...

Renseignement au secrétariat de la mairie ou lors des permanences du mardi soir....



## UN SITE INTERNET : [www.villa-seniors.fr](http://www.villa-seniors.fr)

Acteurs d'un jour, des habitants du village et d'ailleurs, plus ou moins jeune (de 05 à 90 ans), se sont volontiers prêtés aux jeux de rôle pour montrer la vie au quotidien dans une villa d'accueil familial.

Cette vidéo est en ligne sur notre site internet : [www.villa-seniors.fr](http://www.villa-seniors.fr)



## RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS VILLAS : En mairie...



Dans la perspective de l'ouverture de ces nouvelles structures d'accueil pour personnes âgées ou handicapées, le GCSMS du Bas-Rhin a recruté **Mme Modwene BRONNET**, qui occupe le bureau du maire à l'étage de la mairie d'Oermingen.

Employée à temps partiel, elle se tient à votre disposition :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin  
de 10 H. à 12 H.  
Tél. : 03 88 00 82 46  
Mail : [mairie.oermingen@wanadoo.fr](mailto:mairie.oermingen@wanadoo.fr)

Que vous soyez intéressés par un poste d'accueillant familial ou par une place de futur résident, n'hésitez pas à contacter votre interlocutrice privilégiée.

Elle se fera un plaisir de vous expliciter le fonctionnement des Villas et toutes informations utiles sur les conditions d'accueil, les modalités de financement et le mode de fonctionnement de ce type d'accueil familial.

## OUVERTURE IMMINENTE DES VILLAS DE OERMINGEN...

La première villa ouvrira ses portes dès le 01 mai 2015 à Mackwiller : Deux familles d'accueil sont recrutées et les premiers résidents sont inscrits...

Dès que cette villa sera remplie avec ses trois accueillants et six résidents, la première villa ouvrira ses portes...

Les opérations de recrutement des accueillants familiaux sont lancées avec le Pôle Emploi.

Vous pouvez dès maintenant réserver votre place de résident !

Modwene se tient à votre disposition...



## RECRUTEMENT DE QUATRE EMPLOIS SAISONNIERS...

**Vous avez entre 16 et 20 ans ! Vous pouvez postuler pour un job d'été !**

Le conseil municipal a décidé de reconduire la création de quatre emplois saisonniers (deux en juillet et deux en août 2015) dans les conditions suivantes :

- Contrat de travail de 1 mois complet
- Durée moyenne hebdomadaire de travail : 35 H.
- Horaires : de 07 H. à 12 H. du lundi au vendredi  
de 13 H. à 16 H. du lundi au jeudi
- Rémunération : SMIC
- Nature des travaux :
  - Entretiens de la voirie publique, des abords de bâtiments publics, des espaces verts et fleuris,
  - Travaux de tonte, fauchage et débroussaillage,
  - Divers travaux de peinture, nettoyage, etc...
- Modalités de recrutement : Entretien avec le maire et les adjoints



**Si vous êtes intéressés, veuillez faire parvenir votre lettre de motivation et un CV au secrétariat de la mairie ou par mail pour le :  
15 mai 2015 au plus tard.**

## RAPPEL : LES DETECTEURS DE FUMEE SONT OBLIGATOIRES...

Un détecteur de fumée doit être installé dans tous les logements. Un geste simple, pas cher, qui sauve des vies.



Le détecteur doit être conforme à la réglementation : sur son emballage, doit être inscrit qu'il correspond bien à la norme européenne EN 14604. Vous trouverez le marquage CE sur le détecteur et son emballage.

En plus de ce marquage CE, préférez les détecteurs de fumée comportant le marquage NF. C'est une marque de certification de qualité supplémentaire choisie volontairement par certains fabricants.

Le détecteur de fumée doit être installé de préférence au plafond, dans la circulation ou le couloir menant aux chambres, puisque les fumées dégagées montent au plafond. Si la pose est murale, il faut impérativement l'installer en hauteur. En cas de logement sur plusieurs niveaux, préférez au minimum un détecteur par étage.

A éviter : il ne faut pas installer un détecteur de fumée dans la salle de bains ou dans la cuisine, la vapeur d'eau pouvant déclencher l'alarme de façon intempestive.



Tous les logements sont concernés, qu'ils soient nouvellement construits ou existants, qu'ils se situent dans un bâtiment collectif ou dans une maison individuelle. L'installation du détecteur incombe au propriétaire du logement. L'occupant du logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, veille à l'entretien et au bon fonctionnement du détecteur...

## QUE DE MONDE SUR NOS ROUTES...

### Résultats des comptages effectués sur la RD 919 aux abords du nouveau giratoire

entre le 21 et le 27 octobre 2014

#### 1) Le compteur mis à environ 40 m du nouveau giratoire côté Herbitzheim :

Le trafic sur la RD919 est de 1343 véh/jour dans le sens giratoire vers Herbitzheim, il est de 1374 véh/jour dans le sens Herbitzheim vers le giratoire. Soit un trafic moyen sur cette branche du giratoire de **2717 véh/jour** avec une proportion de **6 à 7 % de PL**.

Dans le sens giratoire vers Herbitzheim, 85% des usagers roulent à moins de 49 km/h, 50% des usagers roulent à moins de 41 km/h et 15 % des usagers roulent à moins de 33 km/h.

Dans le sens Herbitzheim vers le giratoire, 85% des usagers roulent à moins de 45 km/h, 50% des usagers roulent à moins de 37 km/h et 15% des usagers roulent à moins de 30 km/h

#### 2) Le compteur mis à environ 40 m du nouveau giratoire côté Voelleringen :

Le trafic sur la RD919 est de 1082 véh/jour dans le sens giratoire vers Voelleringen, il est de 1133 véh/jour dans le sens Voelleringen vers le giratoire. Soit un trafic moyen sur cette branche du giratoire de **2215 véh/jour** avec une proportion de **7 à 8 % de PL**.

Dans le sens giratoire vers Voelleringen, 85% des usagers roulent à moins de 49 km/h, 50% des usagers roulent à moins de 42 km/h et 15 % des usagers roulent à moins de 33 km/h.

Dans le sens Voelleringen vers le giratoire, 85% des usagers roulent à moins de 48 km/h, 50% des usagers roulent à moins de 40 km/h et 15% des usagers roulent à moins de 31 km/h

## LE DON DU SANG

La nouvelle édition du don du sang, organisée par l'A.S.L et l'E.F.S à la salle polyvalente du village le jeudi saint, a de nouveau connu un franc succès.

Après le record de 90 donneurs du mois de janvier, se sont plus de 74 donneurs qui se sont déplacés en cette soirée et qui, de par leurs gestes, ont fait preuve d'une grande solidarité.

Qu'ils en soient remerciés. Après leurs passages chez le personnel de l'E.F.S, ils ont pu se restaurer et reprendre des forces, grâce au repas chaud qui leur a été servi par les bénévoles de l'association.



## NOUVEAUTES AU CIMETIERE...

Lors du décès d'un proche, vous pouvez opter pour la réservation d'une concession au cimetière et en définir la durée :

- ✓ Tombe simple ou double (15 ans ou 30 ans ou perpétuelle)
- ✓ Columbarium (15 ans ou perpétuel)
- ✓ Caveau cinéraire (15 ans ou perpétuel) \* Nouveauté

Le caveau cinéraire, posé dans le sol dans un espace aménagé, est recouvert d'une dalle en granit « feuille d'automne ». D'une dimension de 60 X 60 X 60 cm, il permet de recueillir les urnes des cendres de vos défunts.

Les tarifs du caveau cinéraire :

- Concession de 15 ans : 456,- €,
- Concession perpétuelle : 912,- €.

Pour tout renseignement ou réservation d'un emplacement, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie...

**Important** : La loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire interdit de conserver les urnes à la maison.



## SOUTIEN DE LA VIE ASSOCIATIVE...

Pour mémoire, nous rappelons aux dirigeants des associations, que pour soutenir leurs activités, la commune met notamment à disposition certains moyens :

- Le tirage des flyers en format A5 sur du papier couleur
- La distribution des flyers dans toutes les boîtes aux lettres du village
- La mise en ligne, au fil de l'eau, de vos informations utiles sur le site internet : [www.oermingen.fr](http://www.oermingen.fr)
- La publication d'articles dans les pages du bulletin municipal sous réserve d'une réception par mail avant la fin de chaque trimestre civil...



Par souci d'optimisation de notre offre de service de tractage de vos flyers, nous avons défini des périodes fixes de distribution, à savoir :

**Chaque début de 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> semaine du mois.**

Pour bénéficier de cette prestation, veuillez déposer la maquette de vos supports à dupliquer **le samedi matin précédent pour 10 H. au plus tard** au secrétariat de la mairie ou par envoi d'un mail à l'adresse suivante :

[mairie.oermingen@wanadoo.fr](mailto:mairie.oermingen@wanadoo.fr)

D'avance merci pour le respect de ces modalités de diffusion de vos informations.

# VACANCES DE PRINTEMPS

**DU 27 AVRIL AU 07 MAI 2015**



Cette structure accueille les enfants d'Oermingen et des villages voisins, de 3 à 12 ans, de 8 h à 18 h ou sur demande de 7 h 30 jusqu'à 18 h 30.

Il est possible de s'inscrire pour la journée ou pour la demi-journée, avec ou sans repas.

Le prix du repas est de 4.35 € (avec entrée, plat, fromage, dessert et pain).  
Le goûter du matin et de l'après-midi est fourni par le centre.

**Thème : Semaine de la découverte du 27 au 30 avril**

	<b>LUNDI 27/04</b>	<b>MARDI 28/04</b>	<b>MERCREDI 29/04</b>	<b>JEUDI 30/04</b>
Matin	Tous les matins, jeux et activités aux choix des enfants : Peinture, pâte à sel, pâte à modeler, perles, petits bricolages et différents jeux de groupes			
Après-midi	Visite de la Caserne des Pompiers	<b>SORTIE</b> Etang à Soucht Viens pêcher avec nous	Découvre les différents animaux de compagnie, tu peux apporter le tien	<b>ATELIER CUISINE</b>

**Thème : Semaine Fleurs et Jardinage 04 au 07 mai**

	<b>LUNDI 04/05</b>	<b>MARDI 05/05</b>	<b>MERCREDI 06/05</b>	<b>JEUDI 07/05</b>
Matin	Jeux et Activités au choix des enfants	Jeux et Activités au choix des enfants	<b>SORTIE AU VAISSEAU</b> Strasbourg	Peinture, Pâte à sel, Pâte à modeler
Après-midi	<b>JARDINAGE</b>	<b>ATELIER CUISINE</b>	Départ 08h00 Retour 18h00 Tarif : offert par la commune	<b>JARDINAGE</b>

## DATES A VENIR ET A RETENIR...

### SPECTACLE A LA BIBLIOTHEQUE...

**SPECTACLE LITTERAIRE ET MUSICAL : « DES MOTS EN ACCORDEON »  
VENDREDI 24 AVRIL 2015 A LA BIBLIOTHEQUE A 20 H. 30**

Deux talents sur scène :

- \* Laurent Bayard, écrivain
- \* Jeanine KREISS, accordéoniste

Venez à la rencontre de cet écrivain et poète, qui a signé plus d'une cinquantaine d'ouvrages, dont certains ont reçu des prix littéraires.

Le poète présentera des extraits de ses ouvrages *L'Antre-Chats*, *Balade en chambre à air*, *Ivresse du vagabondage* ou encore *Drôle de tram*. Ses lectures seront accompagnées par l'accordéoniste Jeanine Kreiss.

Une soirée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité...



### LES PATISSERIES DU FCO...

Le Football Club d'Oermingen a décidé de reconduire sa vente de pâtisserie... Les membres et joueurs du club passeront prendre vos commandes...

Vous serez livrés à domicile le samedi 25 avril 2015 à partir de 10 H.

Vous aimez les éclairs : Vanille / Café / Chocolat ?  
Vous préférez les Paris-Brest ?  
Ou vous adorez les deux ?



**Tarif unique : 1,50 € la pièce (paiement à la livraison)**

Vous pouvez également réserver par téléphone avant le 20 avril 2015 auprès de :

- BUCK Jacky Tél. : 03 88 00 51 83 ou 06 83 82 68 18
- KIEFER René Tél. : 03.88.00.87.88 (après 19 H.)

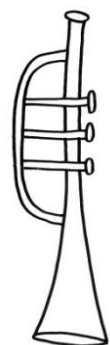
### L'AUDITION DE L'ECOLE DE MUSIQUE...

**SAMEDI 25 AVRIL 2015 : AUDITION DES ELEVES**

Salle polyvalente de Herbitzheim à 18 H. 30

L'école intercommunale de musique vous invite à l'audition de ses élèves, qui vous feront découvrir leurs multiples talents...

Cordiales invitations à tous !



## LA MARCHÉ DES VÉTÉRANS...

**DIMANCHE 26 AVRIL 2015 : UNE MARCHÉ DE 10 KM**

L'amicale des vétérans organise sa première marche aux environs de Oermingen et Kalhausen sur une distance d'une dizaine de kilomètres...

Départ à 09 H. 30 dans la cour de l'école primaire.



Repas de midi : 10,- €

Soupe aux petits pois et saucisse à cuire, fromage, dessert, café

Inscriptions chez MM. KIRSCH Jean-Paul (0388008246), LAMBERT Lucien (0388008414) et ORDITZ Jean-Marie (0388008463).

Avis aux amateurs !

## LA BOURSE AUX AFFAIRES DES ECOLES...

L'école primaire d'Oermingen vous propose sa 3<sup>ème</sup> édition de :

**LA BOURSE AUX AFFAIRES POUR BEBE ET JEUNES ENFANTS**

**DIMANCHE 26 AVRIL 2015**

de 13 H. 30 à 18 H. à la salle polyvalente.

Vous pourrez faire de bonnes affaires !  
Vêtements, jouets, livres, matériels de puériculture, etc... vous attendent !

Réservez votre table au prix de 5 €...

Café et gâteaux à déguster sur place.

**BOURSE AUX  
VÊTEMENTS**



## LA SOIREE « ASPERGES » DU FCO...



Le Football Club d'Oermingen organise une  
**SOIREE « ASPERGES » le SAMEDI 02 MAI 2015**  
à la salle polyvalente dès 20 Heures

Soirée animée par l'orchestre « FA SI LA DANSER »

### MENU

- \* Velouté d'asperges
- \* Asperges à volonté - Jambon cuit / fumé
- \* Fromage \* Dessert \* Café

PRIX : 18,- euros

Inscriptions avec votre paiement chez :

- M. BUCK Jacky, président Tél. : 03 88 00 51 83 ou 06 83 82 68 18
- M. KIEFER René, trésorier Tél. : 03 88 00 87 88 (après 19 H.)



## LE TOUR DE MAI DE LA MUSIQUE...

**LE DIMANCHE 03 MAI 2015 : MAÏTÜR**



Vous serez réveillés en musique, et ceci dès l'aube, par nos amis de la musique municipale d'Oermingen et leurs collègues de Rohrbach-les-Bitche.

Merci pour l'accueil chaleureux à l'occasion de leur traditionnel "Maïtur"...

Que cette tradition perdue avec votre généreux soutien...

Bon réveil musical !

## LE CONCOURS DE PECHE DE L'ARBORICOLE....

L'association arboricole d'Oermingen organise à l'étang de l'A.P.P. de VOELLERDINGEN

**LE DIMANCHE 03 MAI 2015 : UN GRAND CONCOURS DE PÊCHE**

Programme de cette journée de pêche :  
3 manches entre 10 H et 15 H.

Pêche société ou groupe de 15 h 30 à 16 h

Pêche libre de 16 h 30 à 18 h 30

Restauration sur place :  
Repas de midi : globe de boeuf  
A 18 H. : Tartes flambées et pizzas...

Réservations des places en contactant :

- ✓ M. STOFFEL Bernard au 03.88.00.50.43
- ✓ Café du Commerce au 03.88.00.53.01



## L'ARMISTICE DU 08 MAI...

**PROGRAMME du vendredi 08 mai 2015 :**

10 H 30 Rassemblement des sociétés locales,

10 H 45 Cérémonie au monument aux morts,

11 H 00 Défilé...

Cordiale invitation à la cérémonie et au vin d'honneur servi au restaurant du Commerce...





## LA MARCHÉ GOURMANDE DES DEUX CLOCHERS...

**2<sup>ÈME</sup> EDITION DE LA MARCHÉ GOURMANDE : DIMANCHE 17 MAI 2015**

Organisée par les paroisses protestante et catholique.



MENU avec boissons comprises :

Mauricette garnie

Consommé Oermingeois

Les Asperges du terroir et ses accompagnements

Jambon à la broche et gratin dauphinois

Assiette 3 fromages

Le Fraisier

Café

Parcours de 11 km dans un cadre champêtre, entre forêt et prairies, cette agréable balade gourmande est ponctuée de 6 points repas et dégustation de nos produits du terroir. Pour les personnes d'Oermingen qui désirent participer mais qui ne peuvent pas faire le parcours à la marche : possibilité d'inscription pour un menu servi à la Ferme au prix de 25 €.

Inscription et renseignement auprès de M. ZENSES Théodore Tél. : 03.88.00.51.73

Prix : Adulte à 29 € et Enfant de 5 à 12 ans à 14,50 €

## LA COURSE DES HANNETONS...

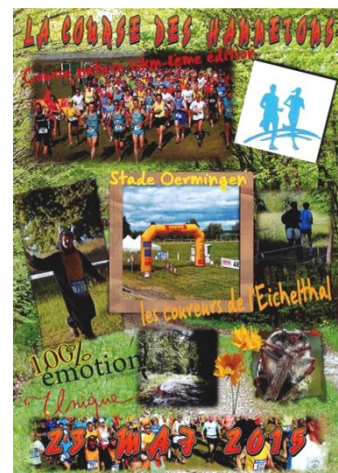
**SAMEDI LE 23 MAI 2015 : COURSE DES HANNETONS**

La 8<sup>ème</sup> édition de la course des Hannetons est organisée par les Coureurs de l'Eichelthal.

Cette course d'une distance de 10 Km vous fera parcourir deux boucles en forêt communale.

Le départ sera donné à 18 H. près du stade municipal du Hohberg.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec les coureurs de l'Eichelthal... Inscription possible le jour même... Bon courage et bonne course...



## LES PIZZAS FLAMMES DES SAPEURS...

**SAMEDI 30 MAI 2015**

**DIMANCHE 31 MAI 2014**

à partir de 18 H.

à la caserne des pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers vous invite à venir déguster de succulentes tartes flambées et autres pizzas, préparées par leurs soins...

Cordiale invitation à tous.



## LA MARCHÉ DES SAPEURS...



L'amicale des sapeurs-pompiers de Herbitzheim – Oermingen vous donne rendez-vous :

**SAMEDI 06 JUIN 2015**

**14<sup>ÈME</sup> MARCHÉ POPULAIRE NOCTURNE**

Départ de la salle polyvalente de Herbitzheim de 15 H. à 20 H.  
Parcours de 10 km entre forêt et champs...

Renseignements auprès de :

Denis BOOS

Tél. : 06 78 17 86 20

Mail : [asp.oermingen.herbitzheim@orange.fr](mailto:asp.oermingen.herbitzheim@orange.fr)

Restauration sur place : Buvette, grillade, pizza/flammes...

## LA FÊTE DU VELO...

**DIMANCHE 14 JUIN 2015 : FÊTE DU VELO**



vie et mérite bien d'être fêtée.

Bientôt plus d'information dans vos boîtes aux lettres... pour faire de cet événement un vrai moment de partage et de convivialité !

Le Triathlon Oermingen Club (TOC) annonce l'organisation d'une grande fête du vélo...

Que ce soit pour les loisirs, pour le sport ou pour les déplacements, à la ville comme à la campagne, nous sommes plus de 20 millions de français, de tous âges, de tous milieux et de toutes origines, à enfourcher une bicyclette.

Utile, populaire et moderne... la pratique du vélo s'inscrit résolument dans nos modes de

## LA COLLECTE DE SANG...

**Prochain don du sang le :**

**Jeu­di 18 juin 2015**

De 17 h 30 à 20 h 00

A la salle socioculturelle d'Oermingen

Repas chaud préparé et servi par l'ASL.

Offrez votre sang... Sauvez une vie...



## LA FETE DES ECOLES...

**VENDREDI 19 JUIN 2015**

### FETE DES ECOLES

Les enfants vous invitent à leur fête de fin d'année scolaire, où vous pourrez découvrir leurs multiples talents...

Bientôt, dans vos boîtes aux lettres, plus d'information sur cette fête....



## TOUT LE VILLAGE JOUE AU FOOT...



Le Football Club d'Oermingen organise le :  
**DIMANCHE 28 JUIN 2015,**  
au stade du Hohberg, son traditionnel tournoi :

### "TOUT LE VILLAGE JOUE AU FOOTBALL"

Les équipes de 5 joueurs (+ remplaçants) sont priées de s'inscrire pour le 22 juin 2015 chez :

- M. KIEFER René Tél. : 03.88.00.87.88 (après 19 H.)
- M. BUCK Jacky Tél. : 03.88.00.51.83 ou 06.83.82.68.18

Restauration sur place :

- Déjeuner : Grillades avec salade sur assiette + Dessert
- Soir : Pizzas / Flamms

Avis aux amateurs.

## LA FETE NATIONALE...

INVITATION DU FOOTBALL CLUB ET DE LA COMMUNE

**LE LUNDI 13 JUILLET 2015 : FEU D'ARTIFICE - BAL POPULAIRE**

Programme :

- 21 H. 30 : Vente de lampions et buvette au monument aux morts
- 21 H. 45 : Rassemblement des sociétés locales
- 22 H. 15 : Cérémonie
- 22 H. 30 : Défilé aux flambeaux
- 23 H. 00 : Tir du feu d'artifice
- 23 H. 30 : Bal populaire à la salle polyvalente avec l'orchestre "Fa Si La Danser"

Une boisson sera offerte à chaque participant à l'entrée de la salle !

Cordiale invitation à tous...

## INFORMATIONS PRATIQUES :

### Collecte des pneus VL usagés des particuliers

**le vendredi 29 mai 2015**

de 08 H. à 12 H.

à la déchèterie intercommunale de l'A4

Limitée à 4 pneus par foyer

Pour accéder à la décharge  
de gravas et déblais  
de la route de Sarre-Union,  
N'oubliez pas de récupérer la clé  
de la barrière au secrétariat de la mairie  
aux heures habituelles d'ouverture !

### LA DECHETERIE INTERCOMMUNALE

Rappel des heures d'ouverture d'été de la déchèterie  
intercommunale de Thal-Drulingen :

- Lundi de 13 h à 18 h
- Mardi Fermé
- Mercredi de 8 h à 12 h
- Jeudi de 14 h à 19 h
- Vendredi de 8 h à 12 h
- Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h

### Le site internet de la commune



[www.oermingen.fr](http://www.oermingen.fr)

**B  
I  
B  
L  
I  
O  
T  
H  
E  
Q  
U  
E**  
**O  
E  
R  
M  
I  
N  
G  
E  
N**

### Les horaires d'ouverture :

**Lundi de 17 h à 19 h**  
**Mercredi de 15 h à 17 h**  
**Vendredi de 18 h à 20 h**

Tél. : 03.88.00.33.93

Email : [bibliotheque.oermingen@orange.fr](mailto:bibliotheque.oermingen@orange.fr)



### Les horaires d'ouverture de :

#### La Poste communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

de 10 h à 12 h

et

de 16 h à 18 h

et le samedi :

de 10 h à 12 h.

Fermeture hebdomadaire :

le mercredi

#### La Mairie

Tél : 03 88 00 82 46

Fax : 03 88 00 52 78

Mail : [mairie.oermingen@wanadoo.fr](mailto:mairie.oermingen@wanadoo.fr)

#### **Secrétariat :**

Du lundi au vendredi :

de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

et le samedi :

de 10 h à 12 h.

#### **Permanence Maire et Adjointes :**

Mardi de 19 h 30 à 21 h 30

Samedi matin sur rendez-vous (Maire)